

Le MOU N°47 Octobre 2023 INFOS

**VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
Plus jamais
ÇA !!!**

Le MOU
SUR
EVRE



20
**TERRE
DE JEUX**
24

Rétrospective...



Carisport



Accueil de Loisirs été

Compagnie Cirque Paradi



JO 2024 n-1

Sommaire

- 4 Enfance - Jeunesse
Sport communal
- 6 Vie scolaire
- 7 Retraite Active
- 8 Résidence Séniors
- 8 Animation de la Vie Locale
- 12 Culture
- 14 Agriculture
- 16 Vie Associative
- 20 Intercommunalité
- 22 Informations
- 23 A vos Agendas

La thématique

11

EN PRISE
Violences faites
aux femmes

Directeur de publication : M. le Maire, Alain PICARD
Conception / réalisation : Adjoint communication
Rédaction / relecture : Commission Communication, Bureau Municipal, Direction Générale
Crédits photos : mairie, bénévoles, associations, Freepik, Jean-Louis Chouteau
Impression : Saxoprint
Edition : 2000 exemplaires
Qualité du papier et des encres : 115g/m² brillant FSC
Prochaine publication : Janvier 2024

édito



Madame, Monsieur

Nous avons repris notre rythme quotidien depuis la dernière rentrée. L'été s'est bien passé et fut même un succès quant à la fréquentation de notre ALSH dans la perspective de l'opération Terre de jeux 2024.

Le premier Conseil Municipal de la rentrée qui s'est tenu le 21 septembre, a permis de faire un point avec le commandant de la brigade de gendarmerie de Sèvremoine. Il en ressort que notre commune fait partie des secteurs relativement calmes en ce qui concerne les dégradations faites aux biens. Toutefois, la parole se libérant, ce sont les déclarations de violences intra familiales qui sont soulignées. Aujourd'hui, on ne doit pas taire ces faits inadmissibles. C'est pourquoi la première page de notre publication met à l'honneur la lutte contre les violences faites aux femmes. Une exposition sera organisée dans la salle du conseil.

Des événements plus heureux vont ponctuer cette rentrée automnale.

C'est bien sûr la nouvelle saison de l'Espace Senghor, associant les différentes associations culturelles de notre commune, mais aussi la préparation de la fin de l'année avec le Téléthon et le Marché de Noël.

L'inclusion des personnes différentes est une de nos préoccupations. C'est pourquoi notre commune a choisi de conventionner avec l'Institut Médico Educatif du Bordage afin que des jeunes puissent participer à la vie locale. A la distribution de documents destinés à la population s'ajoutent des temps d'entretien du cimetière et la participation au service lors du repas des aînés et nous les en remercions à l'avance.

Nouveauté, une rubrique Cholet Agglomération est créée et deux sujets d'importance y sont développés. Le premier porte sur l'élaboration et l'adoption du projet politique du PLUI à vocation d'habitat. Deux réunions publiques sont proposées pour informer la population. Nous verrons ainsi comment notre territoire peut encore se développer dans un contexte de future raréfaction du foncier disponible. Le second concerne la récente loi d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables dite loi APER pour laquelle il s'agira de définir les lieux d'implantation possibles des sites de production d'énergie photovoltaïque ou éolienne.

De plus, notre agglomération réalisera entre janvier et fin juillet plus de 830 000€ de travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement dans le quartier de la Villette et dans celui de la rue Nantaise, de la rue des Oeillets et des Hortensias. Nous y reviendrons de manière plus détaillée à l'occasion d'une réunion publique des riverains.

Je voudrais saluer la mémoire de Marcel Boistaud, ancien adjoint au maire, Franck Bertaud, conseiller municipal depuis 2020, qui nous a quitté début juillet, ainsi que celle de Jean-Louis Ménard qui fut une figure de notre commune en tant que directeur de notre collège, correspondant de presse, et plus largement pour son travail mémoriel. Merci à eux.

La vie continue alors profitons de chaque instant et de ce que nous bâtissons jour après jour tous ensemble. C'est pourquoi, le 18 novembre nous planterons avec le Conseil Municipal des Enfants et les employés du service Espaces Verts un arbre pour chacune des naissances enregistrées sur notre commune, rejoignant ainsi l'initiative du Conseil Régional.

Je souhaite à toutes et à tous un bel automne et une bonne lecture.

Alain Picard - Maire du May-sur-Èvre

Accueil de Loisirs

LES PETITS ARTISTES

L'accueil de loisirs «Les Petits Artistes» est ouvert à la journée ou à la demi-journée tous les mercredis et durant les petites vacances scolaires et l'été. Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans ou bien dès leur scolarisation.

Un péricentre offre aux familles la possibilité d'accueillir les enfants le matin dès 7 heures jusqu'à 9 heures et le soir jusqu'à 19 heures.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants selon leurs besoins ou leurs envies, en fonction des différentes plages horaires proposées.

Les départs et les arrivées ne sont pas possibles de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou pour des rendez-vous médicaux, excepté à partir de 15h30 mais sans retour possible même pour du péricentre.

Attention, désormais un enfant ne peut plus rentrer pour le déjeuner et revenir après, il sera forcément réservé pour la journée avec le repas ou pour une seule demi-journée.

**Tous les enfants domiciliés dans la commune
sont les bienvenus !**

06 17 32 39 55
centredeloisirs@lemaysurevre.com



ANIMATIONS SPORTIVES

A un an de l'ouverture des Jeux olympiques de Paris et dans le cadre de son label Terre de Jeux 2024, la commune se prépare déjà à faire vivre à ses habitants des journées dédiées à la pratique sportive.

Le 4 mai 2024, les maytais pourront participer à une journée intergénérationnelle pour découvrir des sports olympiques. Organisée par le CDOS (Comité Départementale Olympique et Sportif) et financée par le département, Cette journée permettra au plus grand nombre de pratiquer des disciplines inconnues sur notre territoire.

La journée May en Fête du 1^{er} juin sera l'occasion de fêter dignement les 120 ans de l'Energie et de mettre en avant tout le dynamisme associatif et sportif de notre commune.

20
TERRE
DE JEUX
24

Depuis plusieurs années, la municipalité a investi en mettant en place des activités sportives en direction de toute la population.

L'Eveil sportif afin de découvrir de façon ludique et en accord avec le mode d'apprentissage de l'enfant de 4 à 6 ans,

L'Ecole Municipale des Sports pour transmettre aux enfants de 7 à 12 ans le goût du sport et de l'effort, développer son esprit d'équipe, mais surtout le respect de l'autre,

Le Multisports Adultes dans le but de faire une activité dans un esprit de plaisir et de bonne humeur,

Le Multisports Séniors où les pratiquants gardent un esprit de loisirs et désirent avoir une activité physique adaptée.



Anim'ados

L'été s'est achevé avec plus de 60 enfants qui sont venus profiter des animations comme la sortie au Futuroscope, des soirées films, du karting... Une saison estivale bien occupée pour nos jeunes qui a laissé place à la rentrée et donc à la reprise de l'accueil libre sans inscription chaque vendredi soir de 17h00 à 19h00 à l'Exeko.

Petite nouveauté cette année, Emilienne, animatrice de l'espace Anim'Ados, sera secondée par Bastien qui viendra deux fois par mois environ pour partager ce moment de convivialité avec les jeunes.

En ce qui concerne le programme d'animation pour les vacances de la Toussaint il est en train de se dessiner, les jeunes pourront par exemple aller faire un bowling ou encore participer à la traditionnelle soirée film lors de la 2^{ème} semaine des vacances.

Nous sommes aussi prêt à épauler les groupes de jeunes qui souhaitent mener un projet, pour cela vous pouvez contacter Emilienne.



06 17 32 39 57
animation@lemaysurevre.com

ÉCOLE JEAN MOULIN

UNE NOUVELLE RENTRÉE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE À L'ÉCOLE JEAN MOULIN

En l'absence de Me Copin, M. Boisdrion reprend la direction de l'école. Nous accueillons Cécile Mallet qui a une classe de CP/CE1 ainsi que Emilie Boisseau en classe multi niveaux en maternelle.

Les élèves poursuivront tout au long de l'année les projets suivants : Ecole et Cinéma, la Chorale et le cross.

Ils bénéficieront également des activités de « Cholet Agglo » avec patinoire, piscine, golf, prévention routière et séjour à Ribou.

- La classe de maternelle de M. Ségui participera au « Voyage lecture ».
- Les GS/CP de Mme Petiteau et Mme Caillet du dispositif ULIS bénéficieront d'ateliers proposés par la méthode « Révéleo ».
- Les interventions « Lire et faire lire » reprendront en décembre.
- Au mois de mars 2024, les élèves de CP et CE1 partiront trois jours en classe de mer à Talmont en Vendée.



Nous souhaitons à tous les parents et leurs enfants une belle année scolaire pleine de réussite et d'épanouissement.

APEL ÉCOLE NOTRE DAME



Nous avons vécu une rentrée placée sous le signe du bien-être. Les enfants ont pu découvrir ce thème lors d'un regroupement de toute l'école :

BIEN DANS SES BASKETS !

Cette année, les enfants bénéficieront d'animations de l'organisme REVELEO grâce au soutien financier de l'association HUMAINS. Ils auront l'occasion de travailler sur la confiance et l'estime de soi.

En vue des jeux olympiques Paris 2024, des activités sportives seront organisées durant l'année scolaire au sein de l'école et avec le réseau.

Lors de ce rassemblement, les nouveaux membres de l'équipe éducative ont également été présentés aux enfants.

Cette année s'annonce sportive et pleine de bienveillance.

Le CCAS du May-Sur-Èvre propose des activités pour lutter contre la solitude.
N'hésitez pas à nous rejoindre en contactant le CCAS au 02 41 63 80 20.

LES DIMANCHES ENSEMBLE

DIMANCHES ENSEMBLE

de 14h à 17h30
Salle Paroissiale
rue St Louis

Seul(e) ou en couple
les dimanches vous semblent longs...
Venez nous rejoindre
pour papoter, tricoter, jouer, rigoler...
Surtout pour passer un bon moment

LES 22 OCT. - 19 NOV. - 10 DÉC.

**GRATUIT
RÉSERVÉ
AUX SENIORS**

Le May-sur-Èvre
Mairie - 1 rue Saint Michel - 49122 Le May-sur-Èvre
02 41 63 06 33 - mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com

UN JOUR PART'ÂGÉ

Accueil et d'animation pour les seniors, encadré par Vanessa RICHARD, animatrice diplômée et des bénévoles.

Ce service prend la forme d'un après-midi convivial, encadré par une animatrice professionnelle et des bénévoles. Pour favoriser les échanges et des moments de convivialité, diverses animations sont proposées : ateliers mémoire, des ateliers bricolage, art floral, jeux de société... Les après-midis se terminent par un moment convivial autour d'un goûter.

Sans engagement, chacun est libre de participer quand il le souhaite. Un après-midi permet d'accueillir 10 à 15 personnes maximum.

Les activités auront lieu tous les vendredis après-midi à la salle du presbytère du May-sur-Evre de 14h à 17h30

Tarifs :

- La 1^{ère} séance est gratuite.
- Pour les adhérents Familles Rurales, la séance est à 5€ pour une personne seule ou 8 € pour un couple.
- Pour les non adhérents Famille Rurales, les séances sont à 6.50€ pour une personne seule ou 11€ pour un couple.

La carte adhérent Familles Rurales est de 25€ pour une personne seule ou 29€ pour un couple.

LES JOURS HEUREUX

Octobre

Jeudi 5 à 14h belote Centre Jean Ferrat
Mardi 10 à 12h fête d'automne à Jallais
Mercredi 11 à 14h belote intercommunale Bégrolles
Mardi 17 à 14h30 bal Centre Jean Ferrat

Novembre

Jeudi 9 à 14h belote Centre Jean Ferrat
Mardi 14 à 14h30 bal Centre Jean Ferrat
Jeudi 16 à 14h belote Centre Jean Ferrat
Jeudi 23 à 14h belote intercommunal au May
Samedi 25 à 20h30 chorale à la Jubaudière
Dim. 26 à 15h chorale à la Jubaudière
Jeudi 30 à 12h30 repas du Club Centre Jean Ferrat



Décembre

Samedi 2 Téléthon
Mardi 5 14h30 bal Centre Jean Ferrat
Jeudi 14 à 14h belote Centre Jean Ferrat



Toutes les personnes intéressées pour nous rejoindre sont les bienvenues

06 37 77 93 55

RÉSIDENCE SÉNIORS



La Commune du May-sur-Evre étend son dynamisme aux séniors en proposant une résidence composée de 22 logements aménagés pour « le bien vieillir ».

La résidence Séniors située dans un environnement calme sur le site de la Baronnerie près de la maison médicale ouvrira ses portes en décembre prochain.

L'immeuble comporte un rez-de-chaussée et un étage accessible par ascenseur.

22 logements seront disponibles à la location :

- 19 type III d'une superficie de 68 à 72 m² pour un loyer entre 376€ et 443 € : 2 chambres, un séjour-cuisine, une salle de bain, toilette et buanderie.
- 3 type II de 52 à 55 m² pour un loyer entre 304 € et 323 € : 1 grande chambre, un séjour-cuisine, une salle de bain, toilette et une buanderie.

Les logements en rez-de-chaussée disposent d'une terrasse et ceux à l'étage d'un balcon.

L'ensemble de la résidence est géré par Sèvre et Loire Habitat (bailleur social). L'accès à ces logements sera donc soumis à des conditions de ressources (montants disponibles en mairie)

Une salle commune permettra de faire vivre la résidence et de créer du lien social.

Si vous avez 60 ans et plus et que vous êtes intéressés par le calme de la campagne, la proximité des commerces, le sport, les loisirs et diverses activités proposées aux séniors, la résidence de la Baronnerie est faite pour vous !

Informations : C.C.A.S. du May-sur-Evre - 02.41.63.80.20

ANIMATION VIE LOCALE

REPAIR CAFÉ

Depuis plus d'un an et demi, le repair café est proposé chaque dernier samedi des mois impairs de 9h à 12h à l'Exeko. Déjà plus de dix bénévoles répondent présents pour essayer de réparer des objets en tout genre plutôt que de les jeter. Petit électroménager, outils de jardin, informatique, vêtements... passent entre les mains de nos experts. Nos bénévoles sont également présents pour passer un moment convivial autour d'un petit café, c'est aussi l'occasion de créer du lien et de s'entraider.

Si vous souhaitez faire parti de cette belle aventure, n'hésitez pas à venir le 25 novembre de 9h00 à 12h00 à l'Exeko.

Vous pouvez également contacter Emilienne

06 17 32 39 57

animation@lemaysurevre.com



ORGANISÉ PAR
Le Comité Des Fêtes

Le 3 Décembre 2023
10H- 18H

Marché DE Noël

PLACE DU MARCHÉ DU MAY SUR ÈVRE

ANIMATIONS AUTOUR
DU PÈRE NOËL

PRÉSENCE D'ASSOCIATIONS
& D'ARTISANS LOCAUX

ANIMATIONS MUSICALES

MANÈGE POUR ENFANTS

Entrée
libre

26ème édition

TROC aux PLANTES

Dimanche 15 octobre 2023

Centre Jean Ferrat
De 9h à 12h

Exposition



Jardin au naturel

(Ouverts à tous)

ARRIVÉE DES
EXPOSANTS
AVANT
9H

GRAINES / OIGNONS
RHYZOMES / CACTÉES
BOUTURES RACINÉES

PLANTES EN POT

Possibilité de troquer des produits
«Maison» : Confiture, noix,
sacs de terreau, récoltes de fruits...

Possibilité d'être en extérieur
suivant la météo du jour

Renseignements auprès de la Mairie



Mairie du May-Sur-Èvre

1 rue Saint-Michel 49122 Le May-Sur-Èvre - 02.41.63.80.20
mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com

Une naissance... ...Un arbre



Le conseil municipal des enfants en partenariat avec la région a choisi de mettre en place l'opération «une naissance, un arbre» sur la commune.

Pourquoi «Une naissance, un arbre» ? Cette opération permet de célébrer la naissance de chaque petit maytais par la plantation d'un arbre. Ainsi, au fil des ans, de nouvelles micro-forêts urbaines vont voir le jour.

40 familles ont reçu un courrier de la municipalité et 22 ont répondu favorablement. Une invitation officielle leur sera envoyée. **Samedi 18 novembre**, ils pourront planter un arbre pour leur enfant.

Cette opération se déroulera près de la caserne des pompiers, vous pourrez donc venir voir l'évolution de ces 23 plantations.

TÉLÉTHON ÉDITION 2023



**RENDEZ-VOUS
SAMEDI 2 DECEMBRE
CENTRE JEAN FERRAT**

Le programme sera disponible
courant novembre

NOVEMBRE : MOIS DE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

A l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes et en partenariat avec Cholet Agglomération, **la commune du May-sur-Evre organise une exposition « EN PRISES » du 10 au 22 novembre**



Leurs récits retracent la reconquête de la liberté, de l'estime de soi et de la possibilité d'agir.

Elles parlent d'emprise et de prises de tête. Elles évoquent une prise de pouvoir un jour, et le chemin qu'elles s'efforcent de tracer pour le reste de leur vie.

En prise directe avec une nouvelle réalité, en prise de sons et en prise de vues.

L'exposition est un parcours sonore et photographique, réalisé en 2012 par Cécile Liège (la sonographe) et par le photographe Ben Ben. Ce parcours a été imaginé par le groupe de travail sur les violences intrafamiliales et conjugales (les associations de victimes SOS femmes, l'Association d'aide aux victimes d'abus sexuels, le Centre d'information féminin et familial, des professionnels sociaux, du centre hospitalier, de l'accueil d'urgence, de la police et de la gendarmerie).

EN PRISES est le fruit d'une rencontre avec quatre femmes victimes de violences conjugales, à travers des témoignages sonores et un parcours photographique.

Conférence Débat

LES MOTS PLUS VIOLENTS QUE LES COUPS

MER. 15 NOVEMBRE 2023
à 20 heures
Espace Senghor
Le May-sur-Èvre

Intervenants :

Estelle Moinard - directrice CIDFF
Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles
Maeva NEETHING - psychologue
Sarah PAVAGEAU - juriste



Mairie - 1 rue Saint Michel - 49122 Le May-sur-Èvre
02 41 63 80 20 - mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com



EXPOSITION
salle du Conseil Municipal
aux horaires d'ouverture
de la mairie
Entrée libre



MAR. 24 OCTOBRE
14H30

A L'ENVERS A L'ENDROIT

Compagnie la Bocca Della Luna

Et si Blanche-Neige était un garçon ? Rêvant au jour où une vaillante et fière princesse tomberait amoureuse de lui ?

C'est en s'emparant d'un classique, dont elle renverse les points de vue avec malice, que la metteuse en scène

Muriel Imbach s'attaque à une question des plus contemporaines : les stéréotypes de genre. Munis de casques audio, les enfants sont invités à une autre écoute des contes à travers une expérience à la fois immersive et interactive. Les idées larges, n'ont ni envers ni endroit.

Jeune Public - Durée 45 min
Tarif C



DIM. 12 NOVEMBRE
17H00

TRIO A CORDES

Orchestre Nationale des Pays de la Loire

Claire Aladjem violon - Hélène Malle, alto
Thaddeus André, violoncelle

JEAN CRAS (1879 - 1932) - Trio à cordes

Le Trio de Cras est joie et lumière, fruit d'un magnifique travail sur les trois instruments à cordes.

BEETHOVEN (1770 - 1827) - Trio en do mineur, op. 9 n°3

Beethoven considère cet opus, au moment de sa publication, comme « la meilleure de ses œuvres »

DOHNANYI (1877 - 1960)

Sérénade pour trio à cordes, en ut majeur, op.10

Il n'y a pas eu depuis Mozart une pièce pour trio à cordes aussi exigeante sur le plan instrumental.

Concert - Durée 1h30
Tarif B

Tarifs & Réservations
www.espacesenghor.fr



SAM. 18 NOVEMBRE
20H30

VIENS M'EMBRASSER

Compagnie Bobainko

Viens m'embrasser bouscule les codes du féminin et masculin, se joue des clichés du Tango. Dans cette danse codifiée, la femme et l'homme sont stéréotypés. Grâce à la présence de ces clichés, un discours sur le bouleversement et la déconstruction des codes relatifs aux genres est possible.

Pas de robes à paillettes mais smokings et rouge à lèvres pour tous dans cette pièce qui cultive l'androgynie, brouille les frontières entre réalité et imaginaire.

Danse - Durée 55 min
Tarif B

DIM. 17 DECEMBRE
17H00

STOIK

Compagnie Les Gums

Il est grand, dégingandé et mollasson, veut bien faire. Elle est petite, énergique, rablette mais tout ça la dépasse. Ils sont proches d'eux-même et du public.

Un mélange de cirque, de jeu clownesque et de musique pour un spectacle poétique, esthétique et comique. Un monde burlesque, où l'exploit sort de l'extraordinaire pour devenir ordinaire.

Au début tout est normal, enfin presque. Après ça devient bizarre. À la fin c'est n'importe quoi.

Spectacle de Noël - Durée 50 min
Gratuit



FESTIVAL DE LA BD ENGAGÉE

16^{ème} édition du 13 au 15 octobre 2023
Espace Culturel Senghor au May sur Evre
Association Bandes à Part

Ce festival annuel est libre d'entrée et propose des rencontres avec des auteurs de BD sur des thèmes de société et d'actualité, lors de débats suivis de dédicaces.

- Exposition ven. 13 octobre à 18h30,
- Film : « N'efface pas nos traces » ven. 13 octobre à 20h30,
- Spectacle (payant) « Construire un feu » sam. 14 octobre à 20h30
- Stands de BD, restauration et bar sur place.
- Débats sam. 14 et dim. 15 octobre à partir de 14h30.

<https://www.festivalbdengageecholetais.org/>

14 ET 15 AU MAY-SUR-EVRE ESPACE CULTUREL SENGHOR
OCT 2023



Aspect festif & convivial

16^e FESTIVAL DE LA BD ENGAGÉE

DEBATS - EXPOSITIONS - AUTEURS - DESSINATEURS - DEDICACES - RESTAURATION



Association Bandes à Part
25 rue du Général Thureau 49122 LE MAY-SUR-EVRE
festivalbdengage@gmail.com
www.festivalbdengagecholetais.org

Hélène BOUVET et Sébastien MERLET se sont associés en 2020 pour mener l'exploitation agricole en polyculture élevage du Bois Crépeau. Le lieu-dit est situé en direction de la zone commerciale de Cholet, juste avant la voie ferrée, là où les virages doivent nous obliger à réduire notre vitesse !

Cette ferme familiale est conduite par la famille MERLET depuis 200 ans. Sébastien et Hélène sont cousins, ils perpétuent ainsi la tradition familiale. Auparavant Sébastien était associé depuis 2009 avec ses parents, puis au départ en retraite de son papa Jean François en 2016, il a poursuivi avec sa maman Isabelle. Un salarié est alors venu compléter les ressources humaines. La ferme compte 113 ha. Il y a deux cheptels, un de 65 vaches laitières de race Prim Holstein et l'autre de 50 vaches allaitantes de race Blonde d'Aquitaine. Une race à viande bien connue. Sébastien conduit le troupeau allaitant et les cultures. Hélène le troupeau de vaches laitières et assure les fonctions administratives.

Ils se sont formés pour exercer leur métier. Chacun a obtenu un Brevet de Technicien Agricole Supérieur. Hélène avait choisi l'option « Production Animale » et Sébastien « Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole ». Ils sont complémentaires et qualifiés pour mener à bien leur entreprise agricole. Ce sont des agriculteurs conventionnels. Cependant, depuis 5 ans, ils se sont engagés, accompagnés de Terrena leur coopérative, à respecter un cahier des charges précis. Il y a une traçabilité sur les aliments apportés qui sont impérativement sans OGM. Ils se sont ouverts à la démarche HVE (Haute Valeur Environnementale)

qui régule l'utilisation de produits phytosanitaires, respecte les ressources en eau, l'environnement bocager... Les actions « Bas Carbone » sont en projet. Ils veulent faire évoluer la gestion de leur entreprise dans ce sens, être plus vertueux encore.

Les bâtiments d'élevage sont améliorés et isolés pour le bien-être de leurs bovins, ils chercheront aussi à produire de l'énergie renouvelable pour optimiser les toitures des bâtiments, éviter que se développent à outrance des panneaux photovoltaïques sur les terres cultivables. Là où ils n'ont pas vraiment à prendre une place !

11 ha de prairies naturelles accueillent les vaches allaitantes Blonde d'Aquitaine avec leurs 50 veaux de l'année. 22 ha de maïs sont ensilés dont une partie est irriguée quand cela est nécessaire. Les céréales (blé et orge) représentent aussi 22 ha. L'hiver pour ne pas laisser le sol nu, ils installent des cultures dérobées composées de vesce, ray-grass, trèfle, ensilées au printemps pour apporter du fourrage diversifié au cheptel. Le reste des surfaces est assolé en prairies temporaires. Les vaches laitières sortent chaque jour dans des paddocks. Ce sont 18 petits parcelles tournants qui apportent suivant les saisons de l'herbe renouvelée. Elles ont accès en permanence à leur bâtiment qui jouxte la salle de traite. Les veaux sont élevés au lait des mères même pour les vaches laitières où on serait tenté de tout prélever pour la coopérative. « Les jeunes veaux s'en portent bien mieux, c'est naturel et respectueux. » me disent-ils. Les haies sont régulées et produisent cycliquement des copeaux pour les besoins de la chaufferie de

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

La présence de rats et autres rongeurs nuisibles a toujours été un problème pour l'homme tant sur le plan de l'hygiène que sur le plan économique.

La lutte contre les rats et les souris présents dans l'environnement des habitations est donc une règle de base en matière d'hygiène et de prophylaxie des maladies. Il existe 2 types de lutte contre ces nuisibles :

La lutte défensive est la méthode à mettre en œuvre en premier. Elle consiste à empêcher les rats de sortir des réseaux des égouts où ils sont présents de manière endémique.

- Pour les réseaux publics, la mise en séparatif progressive des réseaux communaux rend étanche les conduites d'eau usée.
- Pour les réseaux privés qui sont en amont des réseaux collectifs, les propriétaires doivent s'assurer de la bonne étanchéité de leur installation. Il en est de même pour les installations d'assainissement autonome des habitations situées en campagne. Les clapets antiretours installés sur les canalisations privées sont très efficaces pour empêcher les remontées par les canalisations.

La lutte offensive : la pose de produits raticides et de pièges, n'est qu'un palliatif. Elle n'est vraiment utile que dans les réseaux d'assainissement car elle permet de contenir la population murine, sans pour autant vraiment l'éradiquer.

- Pour les réseaux publics, notre collectivité a mis en place un contrat de dératisation avec des passages réguliers. Nous sommes particulièrement attentifs dans les réseaux anciens en attente de leur rénovation avec les programmes de travaux d'assainissement de Cholet Agglomération.
- Pour les lieux privés, il faut être attentif à tout ce qui peut attirer les rongeurs. La présence d'animaux de petits élevages (volaille, lapins, cochons d'inde...) invite les rongeurs à venir s'y nourrir. Un composteur non équipé de sa grille anti rongeurs est aussi un endroit prisé par les rats et souris. Toutes ces installations doivent bien évidemment être maintenues en bon état pour ne pas se laisser envahir de rongeurs.

Pour qu'elle soit efficace, la lutte contre les rongeurs et les nuisibles est bien de la responsabilité de tous.



LA FERME DU BOIS CRÉPEAU

l'entreprise Michelin qui sollicitent les agriculteurs locaux. Ainsi, ils participent à la gestion du paysage de bocage de notre Choletais. Ils laissent se développer de jeunes baliveaux car ils observent chaque saison auprès de leurs vaches, le besoin d'ombre ou d'abris des vents. Les haies bocagères sont donc gérées en préservant l'avenir végétal.

Comme beaucoup de leurs confrères, ils fournissent quelques colis de viande bovine à un petit réseau relationnel. La Boucherie Choletaise cherche à s'approvisionner en circuit court et sans OGM. C'est au Bois Crépeau qu'elle se procure en Blonde d'Aquitaine.

Hélène et Sébastien sont aidés d'un salarié à mi-temps. « Cela facilite nos conditions de vie familiale » me disent-ils tous les deux avec enthousiasme ! « L'agriculture, c'est notre choix professionnel ». Ils aiment ce qu'ils font.

Leurs conjoints quant à eux ont pris d'autres orientations et ne sont pas concernés par l'entreprise agricole. Ils préservent ainsi leur vie familiale. Ce qui contribue à l'équilibre recherché. Ils aiment aussi transmettre leur savoir faire et la passion de leur métier. C'est pourquoi, un apprenti BTS est accueilli en alternance sur la ferme. « Nous sommes sollicités pour participer à la formation des jeunes, nous y consacrons un maximum d'énergie tout en assurant la conduite de l'entreprise qui doit rester soutenue. »

Hélène et Sébastien habitent sur place, ainsi ils ont un œil sur le bien-être des animaux présents dans les près de leur ferme.



Alain Morinière
Premier Adjoint
Urbanisme et Vie Locale

Parole d' élu

Hélène et Sébastien sont de jeunes agriculteurs maytais. Je leur souhaite le meilleur avenir. Jeunes professionnels, ils sont témoins et acteurs de l'évolution que prendra l'activité d'élevage au fur et à mesure des années qui se présenteront à eux. Ils seront impactés par le changement de climat, les besoins et évolution alimentaires des consommateurs, l'adaptation des cultures et des pratiques agricoles... Être Agriculteur c'est déjà être capable d'adaptation aujourd'hui. Ce le sera encore davantage demain et nous aurons toujours besoin d'eux !

LES JEUNES DE L'IME



3 jeunes de l'IME Bordage Fontaine - section Planty, Tom - Lilian et Jean-Baptiste viennent entretenir le cimetière les 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois.

Le 2^{ème} jeudi du mois, Maxence et Juliette viennent compléter l'équipe pour la distribution du « May Petites Infos ».

Un éducateur est présent pour les encadrer.

Ce partenariat entre la mairie et l'Institut Bordage Fontaine est un échange qui permet aux jeunes de rendre service à la commune. La commune leur permet de mettre en valeur leurs compétences.

Cette inclusion est une véritable réussite, les jeunes se sentent utiles et c'est très gratifiant pour eux. Ils aiment venir sur notre commune, il faut dire que les commerçants sont très accueillants avec eux et la collation servie après l'effort, à la mairie, est très appréciée

Nous poursuivons ce partenariat pour la 2^{ème} année.





Énergie Musique

Nouvelle saison... Nouveaux projets...

Après une saison riche marquée par les victoires au concours régional et au concours national de musique de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), la Batterie Fanfare entame cette nouvelle saison avec encore de nombreux projets, en l'absence exceptionnelle de concours faute de candidat pour organiser les Grands Prix Nationaux (GPN) cette année.

Qu'à cela ne tienne, la nature (et les musiciens de la BF...) ayant horreur du vide, un nouveau projet a vu le jour :

La participation à l'un des plus gros concours de Banda d'Europe à Condom, dans le Gers.

Lors de cet événement (week-end de l'Ascension), la Banda Del Mayor devra se montrer performante et endurante...

- Le samedi, ce n'est pas moins de 8 heures de musique (2 x 4h dans des lieux différents) qui attendent les musiciens maytais dans une ambiance de folie qui rappellera les fêtes de Bayonne...
- Le dimanche, il s'agira de jouer pendant 12 minutes des musiques traditionnelles de Banda puis arrivera le passage sur la grande scène de la place centrale où 10 000 spectateurs seront prompts à s'enflammer...

Ce festival constituera une véritable découverte pour l'ensemble des musiciens, mais motivées par les incitations d'y participer par le jury des derniers concours nationaux.

Mais avant, il s'agira aussi de préparer les concerts de décembre. Et là aussi, Olivier Caban et toute l'équipe de la commission Spectacle fourmillent d'idées pour toujours vous surprendre, vous émouvoir et vous donner un maximum de plaisir. Nous ne dévoilerons rien dans cet article mais notez bien les dates des 8 - 9 & 10 décembre 2023.

Les places seront à réserver sur le site hello-asso comme l'année dernière
<http://www.helloasso.com>

Énergie Tennis de Table

Le club vient de commencer une nouvelle saison en septembre plus motivé que jamais. Avec deux équipes au niveau régional et quatre équipes au niveau départemental. Nous avons également deux équipes en championnat jeune.

Les entraînements se déroulent comme suit :

- les jeunes le mardi (salle n°1 de 17h30 à 19h) et le jeudi soir (salle Michel Beignon à 18h30)
- les adultes le mardi soir (salle n°1 de 20h30 à 22h)
- les loisirs le mercredi après midi (salle Michel Beignon 14h30)

Si vous voulez découvrir ce sport, n'hésitez pas à venir essayer lors d'un entraînement !



Possibilité
de s'inscrire
en cours d'année



Énergie Vélo Sport



Journée Club du samedi 3 juin 2023 : 24 licenciés se sont engagés sur les 3 circuits proposés 100, 150 et 180 km avec un repas pris en commun à VILLEMOSAN.

Le club EVS, créé en 1976, comprend une cinquantaine de membres, tous amoureux de la bicyclette. Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme



Pour tout renseignement
06 09 37 35 35
brossier.alain@orange.fr

Énergie VTT Les Déraillés



Pour les VTTistes du May, des Mauges et du Choletais qui veulent rejoindre les Déraillés tout au long de l'année.

Inscription au club Energie VTT Les Déraillés du May-sur-Evre uniquement pour les majeurs à la date de l'inscription.

Pratique du VTT en loisir en fonction des envies de chacun, aucune obligation de rouler ici ou là. Possibilité de rouler sur les chemins locaux, en formule balade, cross country ou enduro.

Pratique le week-end ou en semaine pour les retraités ou les personnes disponibles.

Organisation de sorties club, soirées conviviales avec conjoints, participations aux randonnées du secteur, participations à des grands événements VTT partout en France.

Organisation des 6h de VTT.

Tarif : 32,50€ (26€ pour le club et 6,50€ pour l'Energie)

Pour tout renseignement
Jérémy Devy 06 30 49 79 70
<http://www.lesderailles.com>
<https://www.6hderailles.com/>
<https://www.facebook.com/6hderailles>

Maychantant

Chanter, ça fait du bien...

Entamons cette nouvelle saison ensemble !

La saison 2022-2023 a été marquée par la création du Chœur d'enfants. Dirigés par Sophie Barichard, les enfants ont travaillé un conte musical : « Simon, le petit garçon qui aimait les mots », d'Isabelle Aboulker. Conte qu'ils ont produit en première partie de nos concerts de fin d'année.

Après un chant commun (adultes et enfants), nous avons eu la joie de mêler nos voix de sopranes, altis, ténors et basses pour interpréter nos chants sur la Liberté : *Bella Ciao, le Chœur des esclaves, la mauvaise réputation, Paris en colère, S'il suffisait d'aimer.....* Nous sommes heureux à cette occasion, d'avoir offert une partie de nos recettes à l'association « Solidarité Femmes 49 ».



Un beau tremplin pour un nouveau projet. Cette année, nous chanterons les poètes, notamment Aragon, Prévert, Verlaine..... Jean Ferrat y sera à la fête.

Un concert, avec la participation d'une autre chorale, est prévu le vendredi 15 décembre, en l'église du May sur Evre, en partenariat avec le Téléthon.

La saison 2023-2024 se terminera par plusieurs concerts en mai prochain.

Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux choristes, adultes et enfants. Toutes les voix sont les bienvenues, il n'est pas nécessaire de connaître le solfège.

Reprise des répétitions à l'Exeko :

- pour les adultes : jeudi de 20h30 à 22h

- pour les enfants : jeudi de 17h45 à 18h45.

Il est toujours possible de nous rejoindre pour une ou deux répétitions sans engagement.

Pour tout renseignement
maychantant@laposte.net

06 27 36 79 12 ou 06 11 93 34 30

Hervé Garreau
Adjoint Jeunesse
Vie Associative Locale

Parole d' élu

La rentrée des classes et des associations s'est passée au mieux. Le 9 septembre, la Courche nous a permis de souligner à nouveau le dynamisme associatif et la solidarité qui animent notre commune. Continuons l'année sur cette lancée.

MAYBÉLÉGER FC

Un an déjà...

Après une très belle première saison 2022-2023 conclue par le titre du club le plus populaire du Maine-et-Loire, le MAYBELEGER FC repart pour une nouvelle saison que nous espérons aussi riche en émotion que la précédente.



Pour cette année, 3 nouveautés :

- un partenariat avec le collège du May-sur-Evre concernant une option foot pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} encadrés par Paul Gauthier
- la création d'une équipe masculine U18-U19 dirigée par Andy Chotard
- l'engagement d'une équipe féminine sénior en compétition avec 2 entraînements par semaine encadrés par Frédéric Dol et un groupe féminin en loisir se réunissant une fois par mois le vendredi soir autour de jeux préparés par Paul Gauthier.



Si vous souhaitez participer à cette belle aventure et rejoindre nos 400 licenciés en tant que joueuses/joueurs ou bénévoles, vous serez les bienvenus.

Pour toutes informations, consulter notre site internet : <https://maybelegerfc.fr/>

Bonne saison à tous et au plaisir de se retrouver sur les terrains de nos 3 communes.

Énergie pétanque

Le 16 juin dernier, ont eu lieu les finales du tête-à-tête (coupe du Patro). 62 joueurs maytais ont participé. Dans le concours A, Dominique Monnier a gagné contre Clément Dupont, dans le concours B Jean Yves Girault a gagné contre Pierrot Boisseau et dans le concours C Samuel Subileau a gagné contre René Hodet.



DEFI 66 COURCHE SOLIDAIRE



— P.L.U.I. – L'URBANISATION DE NOS SURFACES —



Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau intercommunal.

Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU »[1].

Plus simplement, c'est un projet global d'aménagement du territoire des communes dans un souci de respect du développement durable dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable (PADD), tout en respectant les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains.



Cholet Agglomération est en cours d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H).

Le PLUi-H est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale qui se substituera dès son approbation, fin 2025, aux documents d'urbanisme communaux déjà en place (PLU, carte communale ou Règlement National d'Urbanisme).

Le PLUi-H est la traduction d'un projet politique intercommunal commun et partagé par les 26 communes membres de Cholet Agglomération. Il intègre les orientations d'aménagement et de développement du territoire en matière de démographie, de logements, d'économie, d'environnement ou encore de mobilités.

Il veille ainsi à respecter les grands équilibres territoriaux (agricole, naturel et urbain), tout en précisant les règles d'usage des sols auxquelles se réfèrent les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir).

Le premier semestre 2023 a été marqué par la construction avec les élus et en collaboration avec les partenaires publics du " Projet d'Aménagement et de Développement Durables " (PADD). Il s'agit d'un document stratégique qui fait la synthèse des orientations d'aménagement envisagées par les élus à horizon 2040. Le contenu de ce document fait l'objet d'une présentation au public.

— LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, UN IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE —

La loi APER, de mars 2023, confère un rôle central aux communes dans la planification du développement des énergies renouvelables.

Afin d'accompagner les élus locaux au regard de cette nouvelle compétence, le ministère de la Transition Énergétique a publié un guide de mise en œuvre de la territorialisation et de la planification des énergies renouvelables.





**Habitants du Choletais,
votre avis nous intéresse !
Venez nous rejoindre lors des réunions publiques**

**Mardi 17 octobre 2023 - 19h
amphithéâtre Domaine Universitaire du Choletais
Cholet**

**Jeudi 19 octobre 2023 - 19 h
salle du Petit Anjou aux Cerqueux-sous-Passavant**

loi
APER **Accélération de la Production
d'Énergies Renouvelables**

Le guide apporte un éclairage précis sur la définition des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables : processus de conception, de dialogue et de validation et les accompagnements possibles. Il précise également le calendrier et recense l'ensemble des outils qui faciliteront les démarches des élus.



**TOUS LES HABITANTS
ONT LE DROIT D'ASSISTER
AUX CONSEILS MUNICIPAUX.**

**VOUS SOUHAITEZ DECOUVRIR
LE FONCTIONNEMENT
DE LA MUNICIPALITE ?**

N'HESITEZ PLUS...

INTOLÉRABLE !

**Contastez par vous-même l'image que reflète
notre commune par la faute de l'incivilité de certains !
Serions-nous dépourvu d'altruisme ?**



Florence Guitet Dabin
Adjointe à la Communication

Notre façon de vivre à changer.

Il est très à la mode d'acheter du «seconde main». Certainement nous donnons-nous bonne conscience vis-à-vis de la sauvegarde de notre planète pour les générations à venir.

Donc POURQUOI ! ? N'avons-nous pas au sein de notre commune des bénévoles d'associations caritatives.

Être citoyen c'est «vivre ensemble». Notre commune est **notre maison**. Ensemble, nous avons le devoir de laisser une image positive aux futures générations.

Parole d'élue

GRATUIT
**Broyage de
vos branchages
près de chez vous.**

VEN. 20 OCTOBRE



**parking la Croix Georget
de 13H30 à 16H30**

Infos et inscription
sur **cholet.fr**

OU **N° Vert 0 800 97 49 49**



Le Choletais
L'office pour réussir



France Services

Proche de vous au quotidien

**Afin de faciliter l'accès aux droits qui se réalise via
les outils numériques, France Services propose un
accueil individualisé.**

Cet accueil se réalise dans un premier temps sur de l'écoute puis de l'accompagnement en fonction de la demande.

Les agents France Services peuvent vous accompagner et/ou vous conseiller sur différentes démarches pour **CAF - MSA - CARSAT (demande de retraite) - CPAM - ANTS (immatriculation, pré-demande de carte d'identité ou passeport - permis de conduire...)** entre autres.

N'hésitez pas à contacter la France Services la plus proche :

Saint Macaire en Mauges : 02 41 55 36 76

Beaupréau : 02 41 63 06 33

Octobre

FESTIVAL BD ENGAGEE

Vendredi 13 octobre
à 20h30

N'effacez pas vos traces !
Espace Senghor

Samedi 14 octobre
à partir de 14h30

Débat
à 20h30

Construire un feu
Espace Senghor

Dimanche 15 octobre
à partir de 14h30

Débat

Samedi 14 octobre
Marché d'Automne
Ecole Notre Dame

Dimanche 15 octobre
de 9h à 12h

Troc aux Plantes
Centre Jean Ferrat

Mardi 17 octobre
à 20h30

Reunion publique PLUI
Domaine Universitaire Cholet

Vendredi 20 octobre
à 12h30

Repas des Aînés
Centre Jean Ferrat

Vendredi 20 octobre
de 13h30 à 16h30

Broyage des végétaux sur inscription
Place de la Croix Georget

Dimanche 22 octobre
de 14h à 17h30

Dimanche Ensemble
Salle Paroissiale

Mardi 24 octobre
à 14h30

A l'Envers à l'Endroit
Espace Senghor - spectacle famille

Novembre

Mardi 7 novembre
Atelier Mémoire
Salle Paroissiale

Judi 9 novembre
à 20h

Conseil Municipal
Centre Jean Ferrat

du 10 au 22 novembre
VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
Exposition

Salle du Conseil Municipal

Mercredi 15 novembre
à 20h

Les Mots plus violents que les coups
Conférence Débat Espace Senghor

Samedi 18 novembre
à 10h30

1 naissance, 1 arbre

Samedi 18 novembre
à 20h30

Viens m'embrasser
Espace Senghor

Dimanche 19 novembre
de 14h à 17h30

Dimanche Ensemble
Salle Paroissiale

Vendredi 24 novembre
à 20h

Les Optimistes - Réseau des Bibliothèques
Espace Senghor

Samedi 25 novembre
de 9h à 12h

Repair Café
Exeko

Décembre

Samedi 2 décembre
Téléthon

Centre Jean Ferrat

Dimanche 3 décembre
Marché de Noël

Centre Ville

Mardi 5 décembre
Atelier Diététique

Exeko

Ven. 8 - Sam. 9 - Dim. 10 décembre
Concert Energie Musique

Espace Senghor

Dimanche 10 décembre
de 14h à 17h30

Dimanche Ensemble
Salle Paroissiale

Mercredi 13 décembre
à 16h

Délivrés des Livres - Jingle Bell's
Espace Senghor

Judi 14 décembre
à 20h

Conseil Municipal
Mairie

Samedi 16 décembre
à 18h

Spectacle Noël
Ecole Notre Dame Eglise

Dimanche 17 décembre
à 17h

Stoik Spectacle de Noël
Espace Senghor

Légende



Janvier



Mardi 9 janvier
Atelier Diététique

Exeko

Vendredi 12 janvier
à 19h

Voeux de la Municipalité
Centre Jean Ferrat

Samedi 13 janvier
Sainte Barbe

Caserne des Pompiers

Lundi 15 janvier
Région en Scène

Espace Senghor

Samedi 27 janvier
de 9h à 12h

Repair Café
L'Exeko

du 27 janvier au 11 février
Nelson

Espace Del Mayor
Espace Senghor



CONTACTS

Mairie & Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

1 rue Saint Michel - 02 41 63 80 20
lundi, mercredi & vendredi 8h30-12h & 15h-17h30
mardi & jeudi de 8h30-12h
samedi (sauf juillet août) 9h-12h semaine impaires
mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com

Espace Léopold Sédar Senghor

4 Rue des Tilleuls - 02 44 09 81 46
<https://www.espacesenghor.fr/>

Bibliothèque May Livres

Centre Jean Ferrat - 02 41 63 39 55
bibliotheque@lemaysurevre.com

L'Exeko

11 rue du Parc

La Poste

2 place de la république
mardi au samedi 9h-12h

Maison de l'Emploi

10 place de la République
02 41 85 41 38

Accueil de Loisirs

06 17 32 39 55

Animations Sportives

Eveil sportif

Ecole Municipale des Sports (EMS)

06 25 04 37 89

Anim'Ados

06 17 32 39 57

Animation de la Vie Locale

06 17 32 39 57

La P'tite Récré

Assistants maternels
02 41 71 15 21

Multi Accueil La Galipette

02 41 63 87 65

Ecole Jean Moulin

Place Marcel Taupin
02 41 63 82 44

Périscolaire Jean Moulin

06 07 95 68 05

Ecole Notre Dame

57 rue saint Louis
02 41 63 82 52

Périscolaire Notre Dame

06 95 19 12 00

Collège Saint Joseph

32 rue du Général Tharreau
02 41 63 81 19

Résidence La Grande Fontaine

6 boulevard du 8 mai 1945
02 41 63 25 97

EHPAD - Résidence de l'Evre

38 rue Saint Louis
02 41 63 80 46



État Civil

NAISSANCES

2 juin Kailyne ROJARE
18 juin Alizé TRAVERT
21 juin James LANDREAU
21 juin Edouard LANDREAU
24 juin Djemma MARIAZ LUCAS
5 juillet Auguste GALAIS CLÉMOT
13 juillet Armand GAUFRETON
22 juillet Adèle BILLY
24 juillet Pierre ROBREAU
26 juillet Lana AMORIC
03 août Oscar COUSSEAU
10 août Anna CALLERI
17 août Gabriella MOTTE
20 août Armand BOUCHET
22 août Manel SAMI
23 août Tiago PIDOUX
23 août Maël CLÉMOT
3 septembre Armel GRASSET

MARIAGES

9 septembre Quentin BOUYER & Charline OLIVIER

DECES

15 juin Jean MARY
4 juillet Jean-Claude DELAGE
7 juillet Franck BERTAUD
28 juillet Andrée ROUSSEAU
31 juillet Jean-Pierre BRUNET
9 août Jackie GUITET
9 août Gabriel GIRAULT
12 août André COTTENCEAU
14 août Marie GOURDON
16 août Claude MARY
21 août Anne DEROUINEAU veuve LONGO
25 août Jules RIGAUDEAU
23 septembre Jean-Louis MENARD



Déchetterie de l'Eriboire

Saint Léger sous Cholet

Ouverture

lundi, mercredi, vendredi et samedi
9h30-12h & 14h-17h30.



LE TRI
+ FACILE

